

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST MAURICE D'ARDECHE Du 06 JUILLET 2026 à 18h30

Présents : Mrs BACCONNIER – EGGER - GIRARD
Mmes RIEU – LAURIOL – VOLLE – DOCKWILLER – BROT
Absents : Mrs BLEUSE – RIGAUD - PAENEN

Délibération pour les taxes fiscales diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de taxer ou exonérer certaines taxes fiscales pour l'année 2027. Après discussion le conseil municipal décide de ne rien modifier.

Délibération pour remboursement des frais de missions des élus

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que l'ensemble des élus est amené à effectuer des déplacements pour pouvoir assister et représenter la commune lors de différentes manifestations, réunions, congrès...

Monsieur le Maire propose ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement soient pris en charge par la collectivité lorsqu'ils sont situés hors du département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

D'AUTORISER le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des élus : Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux, lorsque ceux-ci se sont vu confier une mission de représentation de la commune lors de manifestations, colloques, congrès, assemblées générales hors de notre département.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les ordres de missions et les mandats relatifs aux frais de déplacement et d'hébergement correspondants.

D'INSCRIRE au budget communal les sommes se rapportant à ces charges.

Divers

- Monsieur le maire informe que la croix de l'église a été remplacée par l'entreprise BENCARDINO. Mais nous avons reçu un mail de la paroisse de Villeneuve de Berg qui nous signale que la croix n'a pas été orientée comme il fallait en effet elle doit- être orientée est/ouest et de plus la boule qui représente le monde n'a pas été placée (elle a cassé lors de la mise en place). Le conseil municipal demande qu'on rappelle l'entreprise pour la remettre correctement et avec la boule.
- La commune offrira un apéritif aux touristes et aux habitants les dimanches 26 juillet et 16 août à partir de 11h30, merci aux conseillers d'être présent.
- Commandé le feu d'artifice pour le 14 août 3.800 €uros pour la commune et 1.000 € payé par SAMANIM.
- Le terrain chemin des Garennes a été déboisé pour l'installation des containers poubelles.
- La cuisine de l'appartement au-dessus de la mairie a été installée. Prévoir de faire une terrasse en bas de l'escalier (entre l'appartement et le garage).
- Deux devis ont été demandé pour la pose d'une climatisation dans l'appartement au-dessus de la mairie voir avec les entreprises car elles ne proposent pas le même matériel.
- Demande de Madame LECOMTE chemin des Granges pour connaître la date des travaux pour la réalisation de l'évacuation des eaux pluviales.
- Proposition du conseil municipal de planter un arbre par les nouveaux élus comme le veut la tradition, à voir pour le faire en septembre.
- Envoyer un courrier à Monsieur SERGENT concernant les canoés qu'il a mis sur le long de la RD 579.
- Prévention incendie, envoyer des courriers aux personnes concernées pour le débroussaillage.

La séance est levée à 19h50